

**Arrêté n° 2026-2434 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine
(AVP) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Eleonore Marantz
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2435 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine
(AVP) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Eleonore Marantz
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2436 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Architecture, ville, paysage : histoire et
patrimoine (AVP) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Jean-Philippe Garric
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2437 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Architecture, ville, paysage : histoire et
patrimoine (AVP) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Jean-Philippe Garric
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2438 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Marché de l'art - semestre 1

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Arnaud Bertinet
- Mme Catherine Meneux
- M. Tristan Azzi

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2439 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Marché de l'art - semestre 2

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Arnaud Bertinet
- Mme Catherine Meneux
- M. Tristan Azzi

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2440 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Archéologie des périodes historiques - semestre 1

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Jean Pierre Van Staevel
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2441 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Archéologie des périodes historiques - semestre 2

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Jean Pierre Van Staevel
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2442 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Archéologie environnementale - semestre 1

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Christophe Petit
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2443 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Archéologie environnementale - semestre 2

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Christophe Petit
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2446 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Digital, médias & cinéma - semestre 1

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Nicolas Brigaud-Robert
- M. Stephane Goudet
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2447 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Digital, médias & cinéma - semestre 2

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Nicolas Brigaud-Robert
- M. Stephane Goudet
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2448 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Digital, médias & cinéma (FA) - semestre 1

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Nicolas Brigaud-Robert
- M. Stephane Goudet
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2449 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Digital, médias & cinéma (FA) - semestre 2

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Nicolas Brigaud-Robert
- M. Stephane Goudet
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2464 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Histoire et technologie de l'art et de la restauration -
semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Claire Betelu
- M. Thierry Lalot

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2465 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Histoire et technologie de l'art et de la restauration -
semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Claire Betelu
- M. Thierry Lalot

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2466 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Ingénierie de l'archéologie préventive et
programmée (FA) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Pierrick Tigreat
- M. François Giligny
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2467 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Ingénierie de l'archéologie préventive et
programmée (FA) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Pierrick Tigreat
- M. François Giligny
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2468 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Ingénierie de l'archéologie préventive et
programmée (FI) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Pierrick Tigreat
- M. François Giligny
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2470 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Ingénierie de l'archéologie préventive et
programmée (FI) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Pierrick Tigreat
- M. François Giligny
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2471 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Préparation aux concours du patrimoine - semestre
1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Bertrand Tillier
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2472 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Préparation aux concours du patrimoine - semestre
2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Bertrand Tillier
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2473 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Archéologie parcours Archéologie de la
Préhistoire et de la Protohistoire - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Marianne Christensen
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2474 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Archéologie parcours Archéologie de la
Préhistoire et de la Protohistoire - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Marianne Christensen
- Mme Sophie Krausz
- M. Jean Baptiste Vincent

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2475 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Global history of contemporary art
(GHCA) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Elvan Zabunyan
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2476 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Global history of contemporary art
(GHCA) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Elvan Zabunyan
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2477 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Sciences des données, histoire et culture -
semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Claire Dupin De Beyssat
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2478 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Recherche Sciences des données, histoire et culture -
semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Claire Dupin De Beyssat
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2481 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Valorisation et médiation du patrimoine
archéologique (FA) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. François Giligny
- M. Vincenzo Capozzoli
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2482 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Valorisation et médiation du patrimoine
archéologique (FA) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. François Giligny
- M. Vincenzo Capozzoli
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2483 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Valorisation et médiation du patrimoine
archéologique (FI) - semestre 1***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. François Giligny
- M. Vincenzo Capozzoli
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2484 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Valorisation et médiation du patrimoine
archéologique (FI) - semestre 2***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 2 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. François Giligny
- M. Vincenzo Capozzoli
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 30/09/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc

Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Arrêté n° 2026-2759 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

Master 2ème année Restauration des biens culturels

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Thierry Lalot
- Mme Clotilde Proust

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2760 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Histoire du patrimoine et des musées-Arti visive (Paris 1)

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Alain Duplouy

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2761 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

***Master 2ème année Histoire du patrimoine et des musées-Arti Visive
(Bologne)***

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Alain Duplouy

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Arrêté n° 2026-2762 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

Master 2ème année Histoire du patrimoine et des musées-AMaC (Paris 1)

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2763 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Histoire du patrimoine et des musées-AMaC (Bologne)

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

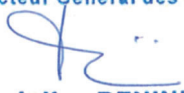
ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2774 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Histoire du patrimoine et des musées

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Arnaud Bertinet
- M. Alain Duploux

Fait à Paris, le 15/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Arrêté n° 2026-2775 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

Master 2ème année Histoire du cinéma

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Sylvie Lindeperg
- Mme Catherine Meneux

Fait à Paris, le 16/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI
Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2776 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Histoire de l'art

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- Mme Catherine Meneux
- Mme Katia Sowels

Fait à Paris, le 16/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Arrêté n° 2026-2777 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2026-2027)**

Master 2ème année Conservation préventive du patrimoine

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Anne-Orange Poilpre (présidente du jury)
- M. Thierry Lalot
- M. Josselin Pinot

Fait à Paris, le 16/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services



Julien BENINI

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.